

INTITULE DE LA FORMATION		Réaliser les formalités douanières dans le secteur viti-vinicole	
DOMAINE		Gestion	
OBJECTIFS DE LA FORMATION		PUBLIC	PRÉREQUIS
<ul style="list-style-type: none"> Connaître les différentes formalités pour élaborer, stocker et commercialiser le vin. 		Salariés du secteur viticole occupant les tâches administratives ou de direction. Exploitants en viticulture.	Expérience professionnelle dans le secteur
CONTENU et DÉROULEMENT			
<p align="center"><u>Les différents services des douanes, leur rôle économique et fiscal</u></p> <p>Etablir les différentes déclarations :</p> <ul style="list-style-type: none"> Déclaration d'encépagement, Déclaration d'arrachage, Déclaration de plantation, Déclaration de récolte, Déclaration de stock. Document Simplifié d'Accompagnement (DSA) en dématérialisé sur Prodouane Document d'Accompagnement Administratif (DAA) en dématérialisé sur Prodouane (DAA – DCA) Déclaration mensuelle des stocks en dématérialisé sur Prodouane Registre des entrées et sorties (D.M.S) en dématérialisé sur Prodouane Suivi des capsules congés (DAA) en dématérialisé sur Prodouane <p align="center"><u>La législation au niveau des rendements</u></p> <p align="center"><u>Les documents nécessaires selon la destination du vin</u></p>			
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES		MODALITÉS D'ÉVALUATION DIPLÔME ou TITRE DELIVRÉ	
Apports de connaissance, pratique, échanges		Attestation de formation	
DURÉE	PÉRIODES	LIEU DE LA FORMATION	
14 heures	Nous consulter	Centre de formation Beauséjour 33190 Gironde-sur-Dropt	
CONTACTS		FINANCEMENT et STATUTS	
Centre de formation BEAUSEJOUR 05 56 71 10 01		Financement selon statut, nous consulter	
CONDITIONS D'ACCUEIL			
Restauration et hébergement possibles au Centre de Formation			

